

L'expertise du CÉAS

Ces dernières années, le CÉAS de la Mayenne a assuré les missions suivantes :

- Élaboration du schéma gérontologique du département (Conseil général) ;
- Définition de la politique gérontologique du Sud-Ouest mayennais ;
- Réalisation d'une étude sur les établissements d'accueil pour les personnes âgées en Mayenne (Coderpa) ;
- Appui méthodologique à l'élaboration d'un projet d'établissement (EHPAD et foyer de vie) ;
- Animation du dispositif local d'accompagnement (DLA) qui a permis à de nombreuses structures associatives du secteur social ou médico-social de bénéficier d'une expertise externe ;
- Participation à l'élaboration du schéma départemental de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion (DDASS de la Mayenne) ;
- Co-organisation d'une rencontre départementale (2009 et 2010) des élèves et étudiants des centres de formation mayennais sur le champ social et/ou sanitaire ;
- Organisation et animation de réunions publiques dans le cadre de l'élaboration d'un projet de santé de territoire (Centre hospitalier du Haut-Anjou).

L'équipe qui vous accompagne

Claude Guioullier, DEA de sciences sociales et démographie, chargé de mission formation et études.

Carole Mézerette, DESS de Politique de la ville, chargée de mission accompagnement associatif.

Jean-Louis Villin, maîtrise d'Ingénierie du management des entreprises de l'économie sociale, chargé de mission formation et gestion associative.

Nathalie Houdayer, chargée de mission, secrétariat, documentation, traitement statistique.



CÉAS de la Mayenne
6, rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax. 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr
Site Internet : www.ceas53.org

Centre d'étude et d'action sociale de la Mayenne

Évaluation externe des établissements et services sociaux et médico-sociaux



Évaluation externe

Repères

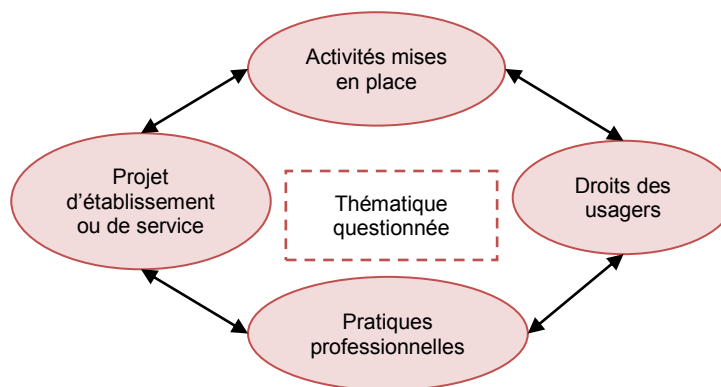
- L'évaluation externe est obligatoire pour tous les établissements et services sociaux et médico-sociaux.
- Elle se réalise à la suite de l'évaluation interne.
- Elle est réalisée par un organisme extérieur à la structure évaluée, habilité par l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm).
- Elle s'appuie sur les recommandations de bonnes pratiques publiées par l'Anesm, ainsi que sur le cahier des charges du décret du 15 mai 2007.
- Elle n'est ni un contrôle ni un audit.
- C'est une démarche réflexive qui mobilise tous les acteurs de l'établissement ou du service.

Les objectifs pour la structure évaluée

- Renforcer la cohérence de son projet d'établissement ou de service.
- Se doter d'outils de pilotage et de suivi.
- Mobiliser tous les acteurs et dynamiser son fonctionnement interne.
- Renforcer son efficacité et ainsi valoriser son établissement ou son service.

La démarche

L'évaluation externe questionne les thématiques prioritaires de l'établissement ou du service au regard de son projet, des activités mises en place, des pratiques professionnelles et du droit des usagers.



La proposition du CÉAS

- Accompagner la réflexion de l'établissement ou du service autour de l'élaboration de son projet d'évaluation externe.
- Mettre en place des méthodes adaptées (entretiens, questionnaires, groupes de travail, réunions...) et organiser la collecte des informations.
- Produire une analyse partagée.

Le CÉAS de la Mayenne

Caractéristiques

Le CÉAS est une association créée en 1978. Son but est de contribuer aux politiques sociales et au développement local en Mayenne et dans les territoires voisins.

L'association se caractérise par :

- Une équipe restreinte et réactive de cinq salariés ; des administrateurs et adhérents qui constituent des personnes ressources ;
- Un souci d'indépendance ;
- Un fort ancrage territorial et une inscription dans de nombreux réseaux.

Savoir-faire

Études et recherches-action :

Diagnosics, évaluations, enquêtes de terrain, élaboration de politiques, expérimentations...

Formation :

Professionnels d'intervention du champ sanitaire et social, responsables de services, responsables associatifs, publics en difficulté, élus locaux...

Information et observation :

Publications (*La Lettre du CÉAS*, *CÉAS-point-com*), animation de plusieurs observatoires départementaux, organisation de journées d'études...